



## CHAMPIONNAT CANADIEN JUNIOR 2023

10 au 14 juillet 2023

DRUMMONDVILLE – Québec

### PROSPECTUS

#### 1. DATE

- Championnats canadiens juniors : 10 au 14 juillet 2023

#### 2. COMITÉ D'ORGANISATION

- Fédération de tennis de table du Québec
- Club de tennis de table Intersport de Drummondville
- Tennis de table Canada

#### 3. COMMISSION DE COORDINATION

- Rémi Tremblay (FTTQ)
- David Jacques (Drummondville)
- Marles Martins (Directeur de compétition)
- Adham Sharara (TTCAN)

#### 4. OFFICIELS TECHNIQUES DU TOURNOI

- Gestionnaire de compétition : Marles Martins, Courriel : marles@ttcanada.ca
- Juge-Arbitre : sera nommé par la FTTQ
- Juge-Arbitre assistant : sera nommé par TTCAN
- Arbitre en chef : sera nommé par la FTTQ

#### 5. LIEU

Collège St-Bernard  
25 avenue des Frères de la Charité  
Drummondville, QC, J2B 6A2  
<https://csb.qc.ca>

#### 6. HÔTELS

Informations fournis dans le prochain Bulletin

#### 7. TRANSPORT

L'horaire et les informations sur le transport des hôtels au site seront fournis dans le prochain Bulletin.

#### 8. HORAIRE (Général)

- 10 juillet, 2023: commence à 9h00, se termine à 19h00
- 11 juillet, 2023: commence à 9h00, se termine à 19h00



- 12 juillet, 2023: commence à 9h00, se termine à 19h00
- 13 juillet, 2023: commence à 9h00, se termine à 19h00
- 14 juillet, 2023: commence à 9h00, se termine à 12h00

## 9. ÉPREUVES

| Catégorie d'épreuves | Nombre maximum de joueurs                         |
|----------------------|---|
| Simple garçons U19   | Ouvert * (Né en 2004 ou après)                    |
| Simple filles U19    | Ouvert * (Née en 2004 ou après)                   |
| Simple garçons U15   | Ouvert * (Né en 2008 ou après)                    |
| Simple filles U15    | Ouvert * (Née en 2008 ou après)                   |
| Simple garçons U13   | Ouvert * (Né en 2010 ou après)                    |
| Simple filles U13    | Ouvert * (Née en 2010 ou après)                   |
| Équipes garçons U19  | Une équipe par association (Né en 2004 ou après)  |
| Équipes filles U19   | Une équipe par association (Née en 2004 ou après) |
| Équipes garçons U15  | Une équipe par association (Né en 2008 ou après)  |
| Équipes filles U15   | Une équipe par association (Née en 2008 ou après) |
| Équipes garçons U13  | Une équipe par association (Né en 2010 ou après)  |
| Équipes filles U13   | Une équipe par association (Née en 2010 ou après) |

- 9.1 Épreuves en simple : Chaque association provinciale/territoriale sera autorisée à inscrire autant d'athlètes admissibles aux épreuves en simple. Il n'y a pas de limite au nombre d'entrées. Cependant, si les inscriptions dépassent la capacité de l'événement, TTCAN a le droit de limiter les inscriptions en fonction du classement des joueurs.
- 9.2 Les joueurs peuvent participer à un maximum de deux catégories d'âge en simple (U19), (U19 + U15), (U15 + U13). Les joueurs U13 et U15 peuvent jouer leur propre catégorie d'âge plus une catégorie d'âge supérieure.
- 9.3 Les joueurs ne peuvent jouer que dans une catégorie d'âge par équipe (toute catégorie d'âge pour laquelle ils sont éligible par âge).
- 9.4 Seules les inscriptions faites par les associations provinciales/territoriales membres seront acceptées. Les inscriptions individuelles directes ne seront acceptées qu'en provenance de l'Alberta.

## 10. ADMISSIBILITÉ DES ATHLÈTES

- 10.1 Pour représenter une association membre P/T, un(e) participant(e) doit être:
- Un membre en règle d'une association membre qui est en règle avec Tennis de Table Canada. Les athlètes de l'Alberta peuvent s'inscrire directement.



- Un citoyen canadien ou un résident permanent (preuve requise pour les nouveaux joueurs). L'éligibilité sera vérifiée avant le tirage.
  - Si un joueur a résidé dans une ou plusieurs provinces/territoires, le joueur représente la province/le territoire pour lequel il est inscrit sur la liste de classement à la date limite d'inscription.
  - Les joueurs qui ont changé de résidence au cours des 6 derniers mois précédant les Championnats seront traités au cas par cas.
- 10.2 Un joueur qui n'a pas de classement canadien (c.-à-d. non actif ou nouveau) peut être nommé par son association membre pour le championnat.

## 11. PROCESSUS D'INSCRIPTION / DÉLAIS

- Ouverture des inscriptions : 11 mai 2023
- Date limite d'inscription des associations P/T : **31 mai 2023**
- Inscriptions confirmées sur le site de TTCAN : 2 juin 2023
- Le formulaire d'inscription et le processus d'inscription seront annoncés et affichés sur le site Web de TTCAN.

## 12. FORMAT DE TIRAGE ET PLACEMENT

- 12.1 Le format du tirage dépendra du nombre d'inscriptions reçues. Le prochain bulletin fournira des informations plus détaillées.
- 12.2 Le responsable de la compétition se réserve le droit d'annuler une épreuve en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions (minimum 4 joueurs pour organiser l'épreuve).
- 12.3 Pour les simples : à condition qu'il y ait suffisamment d'inscriptions, le format sera basé sur des groupes suivis d'une élimination (KO) progressif « limité » pour déterminer, dans l'ordre, les positions nécessaires pour les sélections de l'équipe nationale.
- 12.4 Le responsable de la compétition se réserve le droit de modifier un format de compétition à sa discrétion dans le meilleur intérêt de la compétition.
- 12.5 Le tirage en ligne aura lieu le 7 juillet 2022 à 19 h HAE via Zoom. Une invitation avec un lien pour la réunion de tirage sera envoyée à tous les participants et publiée sur le site Web de TTCAN ([www.ttcana.ca](http://www.ttcana.ca)). Des informations plus détaillées suivront dans les prochains bulletins.
- 12.6 CLASSEMENT :
- 12.6.1 La dernière liste de classement en date du 5 juin 2023 sera utilisée pour déterminer l'ordre des joueurs pour toutes les épreuves dans la mesure du possible.
- 12.6.2 Simple :
- Dans le cas où les têtes de série sont placées directement dans le tableau à élimination directe, le nombre de ces têtes de série dépendra de l'inscription totale et du nombre de groupes. Les groupes seront de 3 joueurs, et dans certains cas de 4 joueurs si nécessaire.



- Pour les tours de la phase finale (32 matchs à élimination directe ou moins), le tirage au sort suivra les dernières règles de l'ITTF selon le classement :

Étape 1 : placement direct des têtes de série 1 et 2 aux extrémités opposées du tableau principal.

Étape 2 : Les joueurs classés 3 et 4 seront tirés ensuite.

Étape 3 : Les joueurs classés 5 à 8 seront tirés ensuite.

Étape 4 : Les joueurs classés 9 à 16 seront tirés ensuite.

Étape 5 : Les joueurs classés 17 à 32 seront tirés ensuite.

Remarque 1 : S'il y a plus de qualifiés sortant de l'étape du tournoi à la ronde que de places attribuées disponibles dans le tableau principal, des rondes éliminatoires préliminaires auront lieu pour qualifier le nombre exact d'athlètes nécessaires pour former un tableau principal complet.

Remarque 2 : Les joueurs d'une même association provinciale et territoriale ne doivent pas se rencontrer lors des rondes préliminaires dans la mesure du possible.

Remarque 3 : Il n'y aura pas de séparation par association dans le tableau final.

#### 12.6.3 Épreuves par équipe (Groupe d'âge uniquement) :

- Chaque association provinciale/territoriale membre en règle avec Tennis de table Canada peut inscrire une équipe au Championnat canadien.
- Chaque association provinciale/territoriale membre peut inscrire qu'une seule équipe par catégorie d'âge pour chaque genre. Les joueurs ne peuvent jouer que dans une seule équipe de catégorie d'âge (toute catégorie d'âge pour laquelle ils se qualifient par âge)
- Les détails concernant le format des compétitions par équipes par catégories d'âge seront annoncés dans le prochain Bulletin.
- La composition de l'équipe sera du style Corbillon (4 simples et 1 double, meilleur des 5 matchs).
- Chaque équipe peut être composée de 2, 3 ou 4 joueurs.
- Dans certains cas, des équipes combinées peuvent être formées (plus d'une province) si cela convient à la compétition (nombre d'équipes, calendrier, etc.)

### 13. RÉUNION DU JURY

9 juillet 2023 à 19h30 HAE. Lieu : à déterminer dans le prochain bulletin.

### 14. ÉQUIPEMENT

- Tables : à déterminer dans le prochain bulletin
- Balles : DHS D40+



## 15. PRIX

- 15.1 Le Trophée **Jacques Bobet** sera décerné à l'association provinciale ou territoriale la plus performante dans les épreuves de catégorie d'âge (U-19, U-15 et U-13). Le tableau du système de points sera publié dans les prochaines éditions du Bulletin
- 15.2 Un **prix du fair-play** sera décerné au joueur qui démontre le comportement et l'esprit sportif les plus « fair-play ». Les arbitres nommeront les joueurs aux juges-arbitres et au responsable de la compétition pour la sélection finale.
- 15.3 Les médailles seront présentées au Championnat canadien comme suit :
- À TOUTES les épreuves en simple au gagnant (or), au deuxième (argent) et aux deux demi-finalistes perdants (BRONZE x 2)
  - À TOUTES les épreuves par équipe, à l'équipe gagnante et à l'entraîneur (or), à l'équipe et à l'entraîneur finalistes (argent) et à l'équipe et à l'entraîneur ayant obtenu la troisième place seulement (bronze).
- 15.4 Toutes les **cérémonies de remise des médailles** auront lieu dans le gymnase le jour de la finale respective. Chaque compétiteur recevant une médaille doit être dans le gymnase en tenue de sport pour recevoir son prix.

## 16. DROITS D'INSCRIPTION

- Simple : **100 \$ par épreuve** (maximum 2 épreuves simples par joueur)
- Équipes : **250 \$ par équipe**
- Tous les frais d'inscription comprennent les frais de classement et les frais administratifs.

Le formulaire d'inscription sera mis à la disposition de l'association provinciale/territoriale avec les informations fournies par courriel et affiché sur le site Web de TTCAN.

## 17. RÉGLEMENT

Toutes les réglementations TTCAN et ITTF seront suivies, le cas échéant. Le juge-arbitre du tournoi et le directeur technique de TTCAN appliqueront et interpréteront les règles en cas de doute.

Des bulletins de mise à jour seront publiés périodiquement et affichés sur le site Web de TTCAN : [www.ttcanada.ca](http://www.ttcanada.ca)